

# NOTE D'INFORMATION

n° 21.45 – Décembre 2021

## Les élèves du premier degré à la rentrée 2021

► À la rentrée 2021, 6,539 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées du premier degré. Du fait des évolutions démographiques, les effectifs sont en baisse par rapport à la rentrée précédente : - 78 300 élèves (soit - 1,2 %). Cette baisse est plus marquée dans le préélémentaire (- 35 000 élèves, soit - 1,5 %) alors que l'élémentaire diminue de 1,1 % (- 44 500 élèves).

Les effectifs d'élèves en situation de handicap bénéficiant d'un dispositif unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ne sont pas touchés par la baisse générale : ils sont en hausse de 2,3 % soit 1 200 élèves de plus qu'à la rentrée 2020.

Trois caractéristiques de cette rentrée méritent d'être relevées :

- la baisse des effectifs s'observe dans le secteur privé sous contrat comme dans le secteur public, tandis que le secteur privé hors contrat voit ses effectifs augmenter ;
- les taux de scolarisation des enfants de 2, 3 et 4 ans augmentent à nouveau, après une baisse à la rentrée 2020 ;
- en éducation prioritaire, plus de 96 % des classes de CP mono-niveaux accueillent au plus 15 élèves, un taux à nouveau en hausse à la rentrée 2021.

Ministère de l'Éducation nationale,  
de la Jeunesse et des Sports  
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Auteur : Yannick Croguennec, DEPP-B1  
Édition : Bernard Javet  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632

► À la rentrée 2021, ce sont 6,539 millions d'élèves qui ont été accueillis dans les 49 648 écoles publiques et privées du premier degré, soit 78 300 élèves de moins (- 1,2 %) par rapport à la rentrée précédente. **Figure 1.**

La baisse des effectifs du premier degré concerne plus fortement le niveau préélémentaire (- 35 000 élèves, soit - 1,5 %). La hausse du nombre d'enfants de deux ans scolarisés à la rentrée 2021 (+ 2 600 élèves, soit + 3,6 %) ne compense pas la baisse des effectifs d'élèves de trois, quatre

et cinq ans et plus : - 7 800 élèves de 3 ans scolarisés (- 1,1 %), - 14 000 élèves de 4 ans (- 1,8 %) et - 15 800 élèves de 5 ans et plus (- 0,2 %). L'élémentaire connaît une baisse plus modérée (- 1,1 %, soit - 44 500 élèves). Ces évolutions sont fortement liées à la démographie. En effet, la génération née en 2018, qui, à 3 ans, entre majoritairement à l'école à la rentrée 2021, compte environ 83 800 enfants de moins que la génération 2010, qui en sort majoritairement pour rejoindre le collège à cette rentrée (les tailles de ces deux générations, hors Mayotte,

sont respectivement de 749 000 et 832 800 enfants).

Dans l'élémentaire, les effectifs connaissent une baisse plus ou moins marquée selon les niveaux. Les CP enregistrent la plus forte baisse (- 18 800 élèves, soit - 2,3 %) : la génération 2015, qui entre en CP, est la génération la moins nombreuse sur la période considérée. La génération des entrants en CE2, nés en 2013, compte près de 10 000 enfants de moins que la génération 2012, qui a alimenté les CE2

### 1 Évolution des effectifs d'élèves par âge et par niveau selon le secteur

| Âge et niveau          | Secteur public   |                  |                 |              | Secteur privé  |                |                |              | Ensemble         |                  |                 |              | Génération (année de naissance) | Taille génération (nombre de naissances y compris Mayotte à partir de 2014) |
|------------------------|------------------|------------------|-----------------|--------------|----------------|----------------|----------------|--------------|------------------|------------------|-----------------|--------------|---------------------------------|---|
|                        | Année scolaire   |                  | Évolution       |              | Année scolaire |                | Évolution      |              | Année scolaire   |                  | Évolution       |              |                                 |   |
|                        | 2020-2021        | 2021-2022        | En effectif     | En %         | 2020-2021      | 2021-2022      | En effectif    | En %         | 2020-2021        | 2021-2022        | En effectif     | En %         |                                 |   |
| 2 ans                  | 53 955           | 55 367           | 1 412           | 2,6          | 17 444         | 18 605         | 1 161          | 6,7          | 71 399           | 73 972           | 2 573           | 3,6          | 2019                            | 753 400   |
| 3 ans                  | 648 324          | 639 306          | - 9 018         | - 1,4        | 94 094         | 95 304         | 1 210          | 1,3          | 742 418          | 734 610          | - 7 808         | - 1,1        | 2018                            | 758 600   |
| 4 ans                  | 677 046          | 664 044          | - 13 002        | - 1,9        | 98 778         | 97 790         | - 988          | - 1,0        | 775 824          | 761 834          | - 13 990        | - 1,8        | 2017                            | 769 600   |
| 5 ans et plus          | 704 323          | 689 400          | - 14 923        | - 2,1        | 102 942        | 102 094        | - 848          | - 0,8        | 807 265          | 791 494          | - 15 771        | - 2,0        | 2016                            | 783 600   |
| <b>Préélémentaire</b>  | <b>2 083 648</b> | <b>2 048 117</b> | <b>- 35 531</b> | <b>- 1,7</b> | <b>313 258</b> | <b>313 793</b> | <b>535</b>     | <b>0,2</b>   | <b>2 396 906</b> | <b>2 361 910</b> | <b>- 34 996</b> | <b>- 1,5</b> |                                 |   |
| CP                     | 713 578          | 696 294          | - 17 284        | - 2,4        | 116 925        | 115 428        | - 1 497        | - 1,3        | 830 503          | 811 722          | - 18 781        | - 2,3        | 2015                            | 798 900   |
| CE1                    | 708 775          | 707 081          | - 1 694         | - 0,2        | 117 969        | 119 036        | 1 067          | 0,9          | 826 744          | 826 117          | - 627           | - 0,1        | 2014                            | 818 600   |
| CE2                    | 715 864          | 703 059          | - 12 805        | - 1,8        | 121 068        | 120 865        | - 203          | - 0,2        | 836 932          | 823 924          | - 13 008        | - 1,6        | 2013                            | 811 500   |
| CM1                    | 705 264          | 704 656          | - 608           | - 0,1        | 124 402        | 124 311        | - 91           | - 0,1        | 829 666          | 828 967          | - 699           | - 0,1        | 2012                            | 821 000   |
| CM2                    | 715 017          | 704 076          | - 10 941        | - 1,5        | 128 088        | 127 620        | - 468          | - 0,4        | 843 105          | 831 696          | - 11 409        | - 1,4        | 2011                            | 823 400   |
| <b>Élémentaire</b>     | <b>3 558 498</b> | <b>3 515 166</b> | <b>- 43 332</b> | <b>- 1,2</b> | <b>608 452</b> | <b>607 260</b> | <b>- 1 192</b> | <b>- 0,2</b> | <b>4 166 950</b> | <b>4 122 426</b> | <b>- 44 524</b> | <b>- 1,1</b> |                                 |   |
| ULIS                   | 49 575           | 50 530           | 955             | 1,9          | 3 431          | 3 710          | 279            | 8,1          | 53 006           | 54 240           | 1 234           | 2,3          |                                 |   |
| <b>TOTAL</b>           | <b>5 691 721</b> | <b>5 613 813</b> | <b>- 77 908</b> | <b>- 1,4</b> | <b>925 141</b> | <b>924 763</b> | <b>- 378</b>   | <b>0,0</b>   | <b>6 616 862</b> | <b>6 538 576</b> | <b>- 78 286</b> | <b>- 1,2</b> |                                 |   |
| <b>Part du secteur</b> | <b>86,0 %</b>    | <b>85,9 %</b>    |                 |              | <b>14,0 %</b>  | <b>14,1 %</b>  |                |              | <b>100,0 %</b>   | <b>100,0 %</b>   |                 |              |                                 |   |

Champ : France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée, y compris hors contrat.  
Source : DEPP, Constats de rentrée premier degré 2020 et 2021. Insee, statistiques de l'état civil.

en 2020 tandis que celle des entrants en CM2, nés en 2011, compte plus de 9 000 élèves de moins que la génération 2010 qui a alimenté les CM2 en 2020 : il en résulte une baisse du nombre d'élèves de CE2 de 13 000, soit 1,6 % et du nombre d'élèves de CM2 de 11 400, soit 1,4 %.

**Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), qui accueillent des élèves en situation de handicap, accueillent 1 200 élèves de plus qu'à la rentrée 2020 (+ 2,3 %), soit une tendance opposée à celle observée pour l'ensemble du premier degré.**

## Des effectifs en baisse dans le secteur public et privé sous contrat

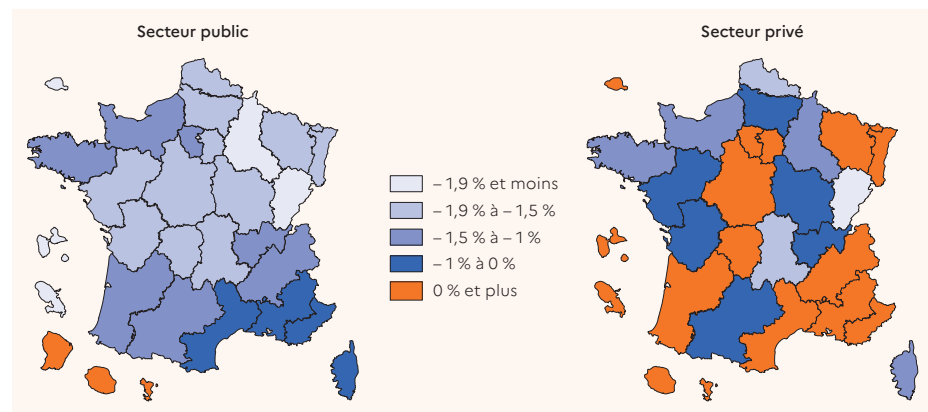
Les effectifs d'élèves scolarisés dans le secteur public diminuent de 1,4 % (- 77 900 élèves), le secteur privé, sous et hors contrat, connaissant quant à lui une stabilité de ses effectifs en perdant seulement 400 élèves. Du fait du poids relativement faible du secteur privé (14,1 % des effectifs), l'évolution globale est de - 1,2 %. **La différence la plus notable entre les deux secteurs concerne les effectifs d'élèves de 2 ans, qui augmentent nettement plus dans le secteur privé (+ 6,7 %) que dans le secteur public (+ 2,6 %).**

Parmi les 924 800 élèves scolarisés dans le secteur privé, 867 700 sont inscrits dans l'une des 4 673 écoles que compte l'enseignement privé sous contrat et 57 100 élèves dans l'une des 1 071 écoles du privé hors contrat. **Ainsi, le poids du secteur privé hors contrat ne représente qu'une part très faible du privé (6,2 % des élèves), et de l'ensemble du premier degré (0,9 % des élèves) (voir « Pour en savoir plus » - figure 1bis).**

Si les effectifs du privé sous contrat baissent de 0,7 %, ceux du hors contrat connaissent une évolution positive, **plus dynamique que lors des années précédentes : les effectifs d'élèves qui y sont scolarisés sont en hausse de 11,8 %, après des augmentations variant de + 1 % à + 10 % entre les rentrées 2015 et 2020**

Depuis les années 2000, la part du secteur privé oscille autour de 13,5 %. À cette rentrée, elle augmente légèrement pour atteindre 14,1 %. La scolarisation dans le secteur privé est plus fréquente dans l'enseignement élémentaire (14,7 % des élèves scolarisés dans le privé contre 13,3 % dans le préélémentaire). Le poids du privé varie fortement selon les académies. Dans les académies de l'ouest de la France (Rennes et Nantes), les élèves fréquentent traditionnellement davantage les écoles du secteur privé. Ils sont respectivement 39 % et 35 % à y être scolarisés. À Paris, le secteur privé

## 2 Évolution des effectifs d'élèves selon les secteurs par académie entre les rentrées 2020 et 2021



**Champ :** élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DROM.

**Source :** DEPP, Constats de rentrée premier degré 2020 et 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

accueille un peu plus d'un quart des élèves du premier degré. **C'est également à Paris que la proportion d'élèves du premier degré scolarisés dans une école hors contrat est la plus élevée du territoire métropolitain : elle s'établit à 3,3 %.** Viennent ensuite Nice (1,5 %), Versailles (1,4 %), Aix-Marseille (1,2 %), Montpellier (1,1 %) puis Créteil et Lyon (1,0 %).

## Vingt-sept académies perdent des élèves dans le premier degré

**Seules trois académies connaissent une croissance de leurs effectifs (la Guyane avec + 3,4 %, Mayotte avec + 6,7 % et La Réunion avec + 0,3 %) ▽ figure 2.** Dans les autres académies, l'évolution est orientée à la baisse, en particulier à Paris (- 3,7 %), en Guadeloupe (- 2,4 %), à Besançon (- 2,2 %), à Reims et en Martinique (- 1,9 %).

Pour quatorze académies, une hausse des effectifs du secteur privé est observée conjointement à la baisse du secteur public. Ces évolutions contrastées concernent en particulier la Guadeloupe (secteur public : - 3,7 %, secteur privé : + 4,9 %), Paris (secteur public : - 5,1 %, secteur privé : + 0,3 %) et Versailles (secteur public : - 1,3 %, secteur privé : + 2,7 %).

## Des taux de scolarisation des enfants âgés de 2 à 4 ans qui augmentent à nouveau

À la rentrée 2021, 74 000 enfants de deux ans sont scolarisés, ce qui porte leur taux de scolarisation à 9,8 % (soit 0,4 point de plus par rapport à la rentrée précédente) ▽ figure 3. Sur une longue période, le taux de scolarisation des enfants de deux ans est orienté à la baisse : de 35 % au début

## 3 Taux de scolarisation dans le préélémentaire

|       | Taux de scolarisation (en %) |       |       |       |
|-------|------------------------------|-------|-------|-------|
|       | 2018                         | 2019  | 2020  | 2021  |
| 2 ans | 11,4                         | 10,8  | 9,4   | 9,8   |
| 3 ans | 96,5                         | 97,2  | 96,7  | 97,3  |
| 4 ans | 99,4                         | 99,9  | 99,5  | 100,0 |
| 5 ans | 100,0                        | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

**Champ :** France métropolitaine + DROM, enfants de 2 à 5 ans.  
**Source :** DEPP, Constats de rentrée premier degré et Démographie. Insee - traitements DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

des années 2000, il s'est stabilisé autour de 11,5 % entre 2012 et 2018 avant de diminuer à nouveau au cours des deux années suivantes (- 2,0 points entre 2018 et 2020).

À la rentrée 2019, l'âge de l'instruction obligatoire est passé de 6 ans à 3 ans, entraînant une hausse des taux de scolarisation à 3 ans et à 4 ans. Chez les 3 ans et les 4 ans, cette hausse ne s'est pas poursuivie à la rentrée 2020. Le choix de certaines familles, dans le contexte de crise sanitaire, de différer l'entrée à l'école de leur enfant peut probablement expliquer une partie de ce phénomène. **À la rentrée 2021, ces taux sont repartis à la hausse, dépassant même leurs niveaux de 2019. Dans le même temps, le taux de scolarisation à 5 ans se maintient à 100 %, comme en 2020.**

## En éducation prioritaire, la diminution de la taille moyenne des classes de CP et de CE1 se poursuit

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, une mesure de dédoublement des classes de CP en REP+ a été mise en place à la

rentrée 2017. Celle-ci a été élargie aux classes de CP en REP et de CE1 en REP+ à partir de septembre 2018, et aux classes de CE1 en REP à la rentrée 2019. **À la rentrée 2021, ce sont au total 283 400 élèves qui sont concernés par cette mesure, avec 141 800 élèves scolarisés en CP et 141 600 élèves scolarisés en CE1 en REP et en REP+, soit 17,5 % de l'effectif total des CP et 17,1 % de l'effectif total des CE1** ↘ **figure 4**. La mise en œuvre de cette mesure peut être lue à la fois au travers de la réduction de la proportion des classes de CP et de CE1 multiniveaux et de la diminution de la taille des classes de CP et de CE1, multi ou mononiveaux.

Au sein de l'éducation prioritaire, les classes de CP et de CE1 accueillant également des élèves d'autres niveaux sont devenues marginales l'année d'entrée en vigueur de la mesure. Ce phénomène s'est ainsi observé d'abord entre 2017 et 2018 pour les CP en REP et les CE1 en REP+, pour lesquels les parts de classes multiniveaux sont passées respectivement de 28,0 % à 5,9 % et de 31,1 % à 9,3 %, puis entre 2018 et 2019 pour les CE1 en REP, avec une évolution de 34,9 % à 10,8 % ↘ **figure 5**. **Cette baisse de la proportion de classes multiniveaux n'a pas été concomitante d'une hausse dans les autres territoires.**

Pour ce qui concerne le dédoublement, il s'observe dans les classes multiniveaux accueillant des élèves de CP ou de CE1, et dans les classes mononiveaux. Les premières sont très majoritairement des classes à 15 élèves et moins (89,1 % en REP+ et 84,9 % en REP contre 6,8 % hors éducation prioritaire). Quant aux secondes, leur dédoublement, entamé à la rentrée 2017, s'amplifie depuis quatre ans : 96,9 % des classes de CP mononiveaux en REP+ comptabilisent au maximum 15 élèves contre 96,0 % l'an dernier, 95,9 % en 2019, 94,5 % en 2018 et 89,1 % en 2017 ↘ **figure 6**. Le même phénomène s'observe en REP, avec une année de décalage : en CP mononiveaux, la proportion de classes à 15 élèves et moins est de 96,7 % en 2021, après 95,8 % en 2020 et 95,4 % en 2019. De même, pour les classes uniques de CE1, la généralisation des classes à 15 élèves et moins a d'abord concerné les REP+ en 2018 avec une amplification depuis 2019 (la proportion de ces classes est passée de 3,4 % en 2017 à 81,3 % en 2018 et se situe à 95,6 % en 2021), puis a été étendue aux REP en 2019 : elle y est de 94,0 % en 2021, après 93,1 % en 2020, 89,4 % en 2019 et 8,1 % en 2018. Là encore, on n'observe pas de dégradation concomitante de la situation des classes de CP et de CE1 mononiveaux des écoles publiques situées ailleurs qu'en

#### ↘ 4 Évolution des effectifs d'élèves de CP et de CE1 scolarisés en zone d'éducation prioritaire et concernés par les mesures de dédoublement

|               | 2017     |       | 2018     |        | 2019     |        | 2020     |        | 2021     |        |
|---------------|----------|-------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|
|               | Effectif | %     | Effectif | %      | Effectif | %      | Effectif | %      | Effectif | %      |
| Élèves de CP  | 55 900   | 6,7 % | 145 900  | 17,3 % | 144 500  | 17,3 % | 144 200  | 17,4 % | 141 800  | 17,5 % |
| Élèves de CE1 | -        | 0,0 % | 55 600   | 6,6 %  | 144 200  | 17,2 % | 141 800  | 17,2 % | 141 600  | 17,1 % |

**Lecture** : à la rentrée 2021, 141 800 élèves de CP sont concernés par une mesure de dédoublement car scolarisés dans une école située en zone d'éducation prioritaire. Ces 141 800 élèves de CP représentent 17,5 % des élèves de CP scolarisés sur le territoire. **Champ** : France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée, y compris hors contrat. **Source** : DEPP, Constats de rentrée premier degré 2017 à 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

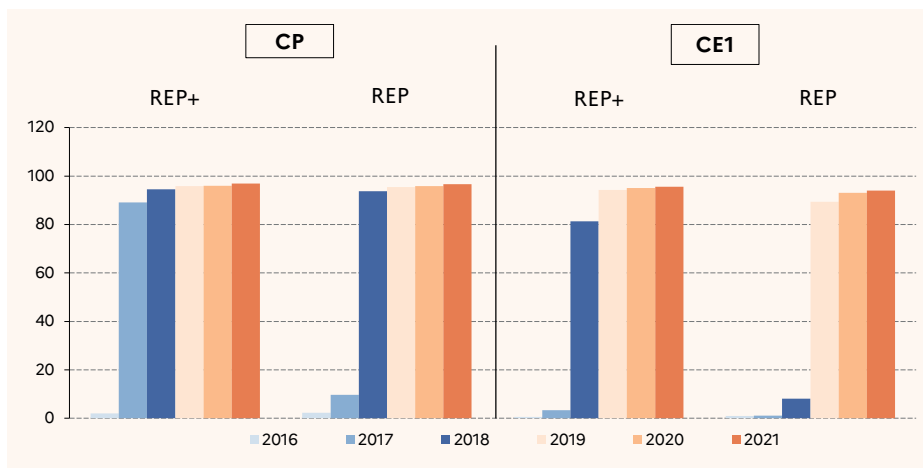
#### ↘ 5 Proportion de classes multi-niveaux au sein de l'ensemble des classes accueillant des CP et des CE1 dans le secteur public

|                                      | REP+ |      |      |      |      | REP  |      |      |      |      | Public hors EP |      |      |      |      |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|----------------|------|------|------|------|
|                                      | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2017           | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Proportion classes multi-niveaux CP  | 5,3  | 5,2  | 5,2  | 6,4  | 7,3  | 28,0 | 5,9  | 8,2  | 9,5  | 10,4 | 53,1           | 52,9 | 53,7 | 53,3 | 54,0 |
| Proportion classes multi-niveaux CE1 | 31,1 | 9,3  | 6,9  | 8,9  | 9,5  | 45,0 | 34,9 | 10,8 | 12,1 | 13,1 | 65,7           | 66,6 | 66,8 | 66,1 | 66,3 |

**Champ** : France métropolitaine + DROM, classes du secteur public accueillant au moins un élève de CP et classes du secteur public accueillant au moins un élève de CE1. **Source** : DEPP, Diapre d'octobre 2017 à 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

#### ↘ 6 Part de classes uniques de CP et CE1 accueillant au maximum 15 élèves dans l'éducation prioritaire



**Champ** : France métropolitaine + DROM, classes de l'éducation prioritaire accueillant uniquement des élèves de CP et classes de l'éducation prioritaire accueillant uniquement des élèves de CE1. **Source** : DEPP, Diapre d'octobre 2017 à 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

éducation prioritaire : elles comptent très majoritairement plus de 15 élèves, mais dans des proportions stables, voire en légère diminution (94,5 % des classes de CP ont plus de 15 élèves en 2021 contre 94,7 % en 2020, et 97,7 % après 97,5 % pour les classes de CE1).

En REP+, la taille moyenne des classes accueillant uniquement des élèves de CP est de 12,6 élèves (contre 21,7 en 2016) et la taille moyenne des classes de CE1 mononiveaux de 12,8 élèves (contre 21,7 en 2017) ↘ **figure 7**. En REP, les classes uniques de CP ont une taille moyenne de 12,6 élèves et celles de CE1 comptent en moyenne 13,0 élèves. Les classes uniques de CP situées en dehors des

#### ↘ 7 Taille moyenne des classes mono-niveaux de CP et de CE1 dans le secteur public

|                        | REP+ | REP  | Public hors EP |
|------------------------|------|------|----------------|
| Classes uniques de CP  | 12,6 | 12,6 | 21,8           |
| Classes uniques de CE1 | 12,8 | 13,0 | 23,3           |

**Champ** : France métropolitaine + DROM, classes du secteur public accueillant uniquement des élèves de CP et classes du secteur public accueillant uniquement des élèves de CE1. **Source** : DEPP, Diapre d'octobre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

zones d'éducation prioritaire accueillent en moyenne 21,8 élèves tandis que les classes uniques de CE1 situées en dehors des zones d'éducation prioritaire accueillent en moyenne 23,3 élèves.

## La baisse des effectifs en zone rurale ralentit

À la rentrée scolaire 2021, 1 238 800 enfants sont scolarisés dans l'une des 17 358 écoles situées en zone rurale (ils représentent 18,9 % des élèves **↘ figure 8**). **Les écoles implantées en zones rurales accueillent en moyenne 71 élèves se répartissant dans 3,3 classes contre 164 élèves répartis dans 7,4 classes dans l'urbain.**

En neuf ans (2011-2021), les effectifs d'élèves du premier degré ont diminué de 0,8 % en zone urbaine (soit 43 000 élèves en moins) alors qu'en zone rurale, l'évolution a été de - 9,4 % (soit 129 000 élèves de moins)

**↘ figure 9**. **La baisse des effectifs en zone rurale s'établit à - 1,1 % en 2021 : elle ralentit depuis 2019 après quatre années de baisse de plus en plus marquée des effectifs (de - 1,0 % en 2016 jusqu'à - 1,8 % en 2019). À la rentrée 2021, elle est du même ordre de grandeur qu'en zone urbaine (- 1,2 %).**

En zone urbaine, les classes en éducation prioritaire accueillent en moyenne 18,0 élèves contre 23,9 hors REP et REP+. La taille des classes est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale (22,4 élèves en moyenne par classe contre 21,5). **Près de la moitié des classes situées en école rurale comptabilisent entre 20 et 24 élèves.** En milieu urbain, les classes accueillent majoritairement entre 23 et 28 élèves **↘ figure 10**.

Le léger pic de classes comptabilisant entre 10 et 15 élèves en territoire urbain correspond aux classes de CP et CE1 en éducation prioritaire dédoublée. En effet, 94,4 % des réseaux d'éducation prioritaire se situent en territoire urbain.

## Les taux de redoublement sont quasi stables

Dans le secteur public, les taux de redoublement dans l'élémentaire étaient historiquement bas à tous les niveaux, à la rentrée 2017 ; ils ont ensuite augmenté à la rentrée 2018, notamment dans le cycle II (CP, CE1, CE2) **↘ figure 11**. Depuis, ils n'évoluent que très peu : stables en CM1 à la rentrée 2021, ils augmentent de 0,1 point en CP, de 0,3 point en CE1, et de 0,2 point en CE2 pour atteindre respectivement 2,0 %, 1,7 % et 1,4 %. Le taux de redoublement en CM2 perd 0,1 point, à 0,6 %.

## ↘ 8 Nombre d'élèves et d'écoles selon la localisation de l'école et nombre moyen d'élèves et de classe par école selon la localisation de l'école

|                                   | Rural     | Urbain    | Ensemble  |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'élèves                   | 1 238 766 | 5 299 810 | 6 538 576 |
| Nombre d'écoles                   | 17 358    | 32 290    | 49 648    |
| Nombre moyen d'élèves par école   | 71        | 164       | 132       |
| Nombre moyen de classes par école | 3,3       | 7,4       | 6,0       |

**Champ :** France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée (y compris hors contrat).

**Source :** DEPP, Constat de rentrée premier degré 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

## ↘ 9 Évolution du nombre d'élèves selon la localisation de l'école

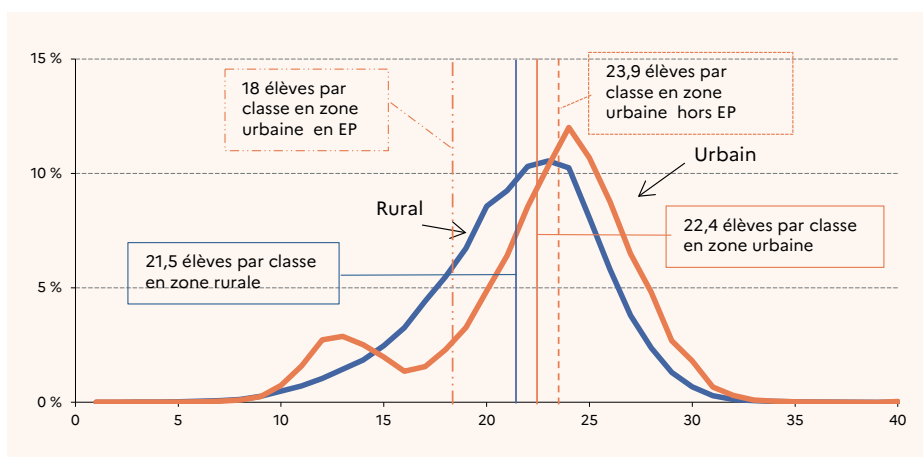
|        | 2011      | 2019      | 2020      | 2021      |
|--------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rural  | 1 367 738 | 1 270 972 | 1 252 187 | 1 238 766 |
| Urbain | 5 342 852 | 5 432 796 | 5 364 675 | 5 299 810 |

**Champ :** France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée (y compris hors contrat).

**Source :** DEPP, Constat de rentrée premier degré 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

## ↘ 10 Nombre d'élèves par classe selon la localisation de l'école



**Champ :** France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée sous contrat.

**Source :** DEPP, Diapre d'octobre 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

## ↘ 11 Évolution des taux de redoublement par niveau dans le secteur public

|     | 2014  | 2015  | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  | 2020  | 2021  |
|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| CP  | 3,1 % | 2,2 % | 1,3 % | 1,1 % | 1,9 % | 1,9 % | 1,9 % | 2,0 % |
| CE1 | 3,4 % | 1,9 % | 0,9 % | 0,7 % | 1,6 % | 1,5 % | 1,4 % | 1,7 % |
| CE2 | 1,5 % | 0,8 % | 0,5 % | 0,6 % | 1,3 % | 1,4 % | 1,2 % | 1,4 % |
| CM1 | 0,9 % | 0,5 % | 0,2 % | 0,2 % | 0,4 % | 0,4 % | 0,4 % | 0,4 % |
| CM2 | 1,1 % | 0,7 % | 0,3 % | 0,2 % | 0,4 % | 0,6 % | 0,7 % | 0,6 % |

**Champ :** France métropolitaine + DROM, élèves scolarisés dans des écoles publiques.

**Source :** DEPP, Diapre d'octobre 2014 à 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 21.45. DEPP

### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 21.45, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](https://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)